

Fiche produit N° SC 0019

DESCRIPTION

Protecteur pour les murs extérieurs ou intérieurs revêtus d'une peinture à la chaux.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Cire liquide naturelle. Ne contient pas d'huile de lin susceptible de nuire à la carbonatation de la chaux.

UTILISATION

Utilisation en extérieur ou en intérieur.
 Le protecteur fonce un peu la couleur initiale de la peinture à la chaux. Il la fonce d'autant plus que la teinte initiale est soutenue.
 Il ne faut pas le passer sur un badigeon blanc.

COLORATION

Le protecteur extérieur ne se colore pas avec des pigments

COMPOSANTS

Cire d'abeille, terpènes d'orange, propolis, alcool, siccatif <5% (cobalt, cadmium et manganèse).

CARACTERISTIQUES BIOLOGIQUES

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : huile de couleur jaune clair.

RENDEMENT

8 à 12m² au litre, suivant l'absorption du support.

OUTILLAGE / NETTOYAGE

Pinceau de type spalter
 Nettoyages des pinceaux à l'eau et au savon, ou au Diluant Végétal (essence de térébenthine)

PRODUCTION

Siège de production : via Jesina, 63 – Castelfidardo (An).
 Italie Producteur : Spring color

STOCKAGE

Inflammable : Tenir éloigné de toute flammes ou étincelles.
 Point de combustion : environs 55°C.
 Conserver dans un endroit frais et bien aéré, à l'abri du gel et de l'humidité. Fermer le récipient hermétiquement.

MESURES DE SECURITE

Attention : Les chiffons imprégnés peuvent donner lieu à une auto-combustion.



Irritant

R10 : **Inflammable**
 R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
 S2 : Conserver hors de la portée des enfants.
 S25 : Éviter le contact avec les yeux.
 S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

CERTIFICATIONS / CONTROLES



produit considéré bio-étiqué par la "Commissione Edilizia" de BioArs

PROTECTEUR EXTERIEUR

Mise à jour : mai 2009

SUPPORTS ADAPTES

Supports absorbants : peintures à la chaux, enduits à la chaux.

PREPARATION SUPPORTS

Laisser sécher la peinture à la chaux au minimum 24h avant d'appliquer le protecteur.

APPLICATION

Bien mélanger avant utilisation.
Bien tirer le produit (couche très fine).
 Appliquer au pinceau, en une seule couche.

CYCLE DE TRAVAIL

Le produit doit sécher à l'abri de toute poussière et à l'abri de la pluie (env. 20-40 min. dans des conditions normales).

DILUTION

Le produit est prêt à être utilisé.

EFFETS REALISABLES

Il est possible d'appliquer le protecteur à la lisseuse sur un enduit à la chaux.

CONSEILS

Un mur protégé par le protecteur lavable peut être lavé légèrement avec un détergent doux.

CONDITIONS CLIMATIQUES

Ne pas appliquer par des températures au dessous de 7° et au dessus de 30° - ventiler pour un meilleur séchage.

EFFETS INDESIRABLES

REGLEMENTATION RELATIVE A L'EMISSION DES COV

VOC du produit : (Directive 2004/42/CE) : 80.76 % - 726,80 g/litre de préparation

Valeurs limites : 750 g/l (en 2007) - 750 g/l (en 2010)

VOC (carbone volatil) : 0